CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des finances de la Chambre des communes – Consultations pré-budgétaires 2013

Ce mémoire est soumis par :

(•) **une organisation** **Nom de l'organisation:** Institut canadien des engrais

ou

( ) **un individu** **Nom:** _____

Sujet : Fiscalité du secteur des affaires et réglementation

* Recommandation 1 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Poursuivre l'élargissement prévu de la déduction pour amortissement accéléré (DAA) et en faire une politique à long terme au Canada pour permettre aux entreprises de mieux planifier leurs investissements en immobilisations.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Immédiatement

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

La DAA et les autres incitatifs en matière de fiscalité et de redevances ont offert des avantages évidents à l'industrie canadienne. En sont la preuve les annonces, par l'industrie des engrais, d'investissements dépassant 15 milliards de dollars au cours des 10 dernières années. De plus, d'autres investissements sont consentis. Toutefois, l'actuelle DAA arrivera à échéance le 31 décembre 2015. Afin de continuer à favoriser la croissance de l'économie canadienne et à stimuler la productivité, le gouvernement fédéral doit envisager de faire de cela une politique à long terme au Canada. Le coût du report des recettes fiscales découlant de la DAA sera compensé par une augmentation des investissements et de la croissance économique.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de la mise en œuvre de votre recommandation.

Cette politique fiscale profiterait à l'économie canadienne, en créant un environnement qui favorise un surcroît d'investissements et des emplois qualifiés hautement rémunérateurs dans de nombreuses régions du pays. L'industrie des engrais serait bénéficiaire de cette politique, tout comme l'ensemble du secteur canadien de la fabrication. La croissance future de l'emploi au Canada dépend de politiques de ce type.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

La déduction pour amortissement accéléré (DAA), si elle devient une politique à long terme, offrirait aux entreprises une plus grande liberté de consentir des investissements à long terme exigeant de grandes dépenses en immobilisations dans le secteur de la fabrication. La construction ou de grands travaux d'expansion d'une usine de fabrication d'azote ou l'expansion ou la construction d'une nouvelle mine de potasse exige beaucoup de temps et de planification. Cette politique aiderait à favoriser l'investissement à long terme, faciliterait la croissance des entreprises canadiennes et créerait des emplois qualifiés bien rémunérés.

Sujet : Emploi, marché du travail et syndicats

Recommandation 2 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Les travailleurs qualifiés permanents et temporaires sont essentiels dans le secteur des engrais. Les gouvernements provinciaux et fédéral doivent travailler de façon corroborante et continuer à se concentrer sur l'élaboration de politiques inclusives qui favorisent de meilleurs résultats scolaires et une plus grande participation de tous les Canadiens au marché du travail, y compris les membres des collectivités autochtones. De plus, le gouvernement doit simplifier le plus possible les exigences d'entrée visant les travailleurs qualifiés étrangers, afin de veiller à ce que l'industrie canadienne puisse puiser dans une main-d'œuvre qualifiée.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

inconnu

Immédiatement

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

L'ICE trouve encourageantes les initiatives récentes, par exemple la Subvention canadienne pour l'emploi prévue au budget 2013. Ces fonds sont déjà réservés. Les affectations sont également en grande partie faites en ce qui a trait au programme des travailleurs étrangers. Actuellement, le gouvernement fédéral doit s'efforcer de veiller à ce que, lorsque s'imposent des pourparlers fédéraux/provinciaux/territoriaux, l'industrie soit appelée à participer. L'industrie souhaite veiller à ce que ces programmes répondent aux objectifs voulus par le gouvernement, à savoir la création d'emplois et la croissance économique.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

Il est inquiétant que des industries comme la nôtre, largement établies dans des régions rurales du Canada, aient à surmonter des difficultés encore plus grandes que les autres secteurs de l'économie, qui pourraient, eux, pouvoir compter sur l'augmentation des populations dans les centres urbains. La pénurie de travailleurs qualifiés est un problème dans toutes les régions du pays. Corriger ce problème serait une grande victoire pour l'économie canadienne, car cela faciliterait la croissance économique et la création d'emplois à plein temps hautement rémunérés.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

En ce qui a trait à l'avenir de l'industrie des engrais, les compétences des travailleurs et une population active capable sont des éléments essentiels si nous voulons tirer parti de nos forces. La concurrence faite par les mégaprojets et le vieillissement de la population active font qu'il est plus difficile de conserver des employés de métier qualifiés. L'ICE trouve encourageantes les mesures récentes concernant le programme des travailleurs étrangers et la Subvention canadienne pour l'emploi, mais ces programmes doivent être prêts et fonctionner correctement pour que l'industrie puisse tirer parti de leurs avantages. Les membres de l'ICE ont besoin d'avoir accès à une main-d'œuvre hautement qualifiée pour veiller à ce que les projets correspondent aux échéanciers et que l'industrie demeure concurrentielle.

Sujet : Agriculture, alimentation et pêches

Recommandation 3 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

L'ICE voit dans l'innovation un moyen de relever la productivité et d'investir dans la compétitivité future de l'industrie canadienne. Cela dit, l'ICE reconnaît également que ces investissements sont souvent coûteux et croit que ce coût peut être moindre en créant des programmes favorisant les partenariats industrie-gouvernement. Nous recommandons au gouvernement de continuer à favoriser les partenariats industrie-gouvernement souples, particulièrement dans le domaine des agroentreprises, pour aider à financer la recherche innovatrice nécessaire pour que l'industrie canadienne demeure concurrentielle.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

inconnu

Immédiatement

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Divers ministères offrent des programmes de subventions. L'ICE a récemment reçu un investissement de 700 000 $ du gouvernement fédéral par l'intermédiaire d'Agriculture et Agroalimentaire Canada pour favoriser l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre dans l'épandage d'engrais en utilisant un programme d'intendance mis au point par l'Institut. L'industrie nord-américaine des engrais a récemment réservé 7 millions de dollars afin de financer un effort de recherche pluriannuel concernant l'intendance en matière d'engrais. Ces types d'investissement peuvent être jumelés aux efforts du gouvernement pour mener des recherches et mettre au point des produits offrant des avantages nets pour les deux parties.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

L'industrie canadienne, dans toutes les régions du pays, tirera avantage de ce type de programmation. Tandis que le gouvernement doit affronter des contraintes financières, l'industrie canadienne se retrouve devant un contexte économique incertain. Si les deux parties peuvent collaborer à l'aide de leurs ressources financières limitées, il est possible d'accomplir de grandes choses.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc

La R-D fait partie intégrante de l'effort pour conférer à l'industrie canadienne un avantage concurrentiel à long terme sur le marché et, en définitive, cela créera plus d'investissements et plus d'emplois.

Inscrivez ici toute explication complémentaire sur votre ou vos recommandations.

Recommandations

En bref, L'ICE estime que le gouvernement a les moyens de répondre aux besoins de l'industrie canadienne des engrais en faisant appel à des solutions pratiques et peu coûteuses, à savoir :

1. Poursuivre l'élargissement prévu de la déduction pour amortissement accéléré et en faire une politique à long terme au Canada, afin de permettre aux entreprises de mieux planifier leurs investissements en immobilisations.

2. Les gouvernements fédéral et provinciaux doivent œuvrer de concert et continuer à se concentrer sur la mise au point de politiques inclusives favorisant de meilleurs résultats scolaires et une plus grande participation à la population active pour tous les Canadiens, y compris les membres des collectivités autochtones. De plus, le gouvernement doit simplifier les exigences d'entrée autant que possible, à l'intention des travailleurs qualifiés étrangers, afin que l'industrie canadienne puisse disposer facilement d'une main-d'œuvre qualifiée.

3. Favoriser les partenariats industrie-gouvernement afin d'aider à financer la recherche innovatrice nécessaire pour que l'industrie canadienne demeure concurrentielle.

L'ICE estime en outre que le gouvernement devrait également prendre en considération les recommandations supplémentaires suivantes dans l'étude du budget de 2014 :

• Poursuivre les vastes efforts de conclusion d'accords sur le commerce international tout en veillant à ce que les résultats servent au maximum la compétitivité à long terme de l'industrie canadienne.

• Travailler de concert avec l'industrie et les secteurs individuels pour concevoir le système architectural approprié et trouver des cibles atteignables afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et autres polluants atmosphériques.

• Le transport ferroviaire est le lien clé pour acheminer les engrais vers nos clients agricoles sur les marchés intérieurs et étrangers. L'élaboration de politiques et règlements dans ce domaine doit veiller à ce que l'industrie canadienne demeure concurrentielle à l'avenir. Des décisions moins qu'optimales en matière de réglementation ferroviaire entraîneront une hausse des coûts du fret et, en retour, fera monter les prix des engrais pour les agriculteurs, ce qui risque d'aboutir à une moindre disponibilité des produits, ce qui pourrait se traduire par une augmentation des coûts de la production agricole et une baisse d'efficacité.

L'industrie canadienne des engrais demeure concurrentielle sur le plan international malgré les perturbations actuelles des marchés mondiaux. Nous n'avons pas les moyens de nous asseoir sur nos lauriers. Le gouvernement fédéral doit continuer de s'efforcer d'offrir un environnement d'exploitation dans lequel notre industrie pourra tirer parti de nouveaux débouchés mondiaux et continuer à croître en saisissant la demande croissante.

*Veuillez noter que vous devez obligatoirement proposer une recommandation.